



L'Express

9, chemin Cambria, Gore (Québec) J0V 1K0 – Tél.: 450 562-2025

VOLUME 12, NUMÉRO 01 – FÉVRIER 2022



*Joyeuse
Saint-Valentin!*

LE MOT
DU MAIRE

2

BUDGET
MUNICIPAL

3

CARNAVAL
D'HIVER

7

LEVÉE DE
FONDS

8

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL



CONSEILLER 1

**Daniel
Leduc**



CONSEILLÈRE 2

**Sakina
Khan**



CONSEILLÈRE 3

**Alain
Giroux**



CONSEILLÈRE 4

**Shirley
Roy**



CONSEILLÈRE 5

**Anik
Korosec**



CONSEILLER 6

**Anselmo
Marandola**

MUNICIPALITÉ DU CANTON DE GORE
9, chemin Cambria
Gore (Québec) J0V 1K0
Tél.: 450 562-2025
Courriel: jboyer@cantondegore.qc.ca

Conception et impression:
Les Publications Municipales Inc.
1 877 553-1955

MOT DU MAIRE

L'année 2022 commence en grand et notre équipe municipale est déjà à pied d'œuvre pour concrétiser les nombreux projets prévus cette année. Nous avons pu obtenir une subvention de la part du PRABAM (Programme provincial d'aide financière pour les bâtiments municipaux) qui couvre 100% des dépenses d'entretien et d'investissement dans nos bâtiments municipaux jusqu'à concurrence de 118 910\$. Grâce à cette subvention, nous avons déjà pu changer la génératrice de la caserne et du bureau municipal, nous permettant ainsi une continuité du service en tout temps pour nos citoyens lors de pannes de courant prolongées. De plus, nous avons refait toute la peinture de la caserne et du centre communautaire. Finalement, nous allons bientôt refaire le plancher en entier de la salle communautaire.



Cette année, nous allons également mettre à jour notre Politique de la famille et des aînés grâce à la subvention MADA (Municipalité Amie des aînés). Notre politique actuelle (disponible en ligne sur notre site Web) date de 2016 et il est important de la mettre à jour afin d'avoir le pouls de notre population, qui a beaucoup évolué et grandit depuis 5 ans. Notre municipalité a connu la plus grande croissance de population en pourcentage de notre MRC. L'année dernière, nous avons émis près de 80 permis de nouvelle construction. Il est donc impératif de prendre le temps de refaire notre politique de la famille et des aînés afin de mieux répondre aux besoins de notre population. Au cours des mois à venir, nous solliciterons votre aide pour participer à des ateliers, des sondages ou des comités dans le cadre du développement de notre politique de la famille et des aînés.

Comme toujours, je suis toujours joignable sur mon cellulaire au **514 941-2224**.

Votre maire
Scott Pearce

MERCI À LA COMMUNAUTÉ DE Gore et à tous nos bénévoles

Nous sommes reconnaissants d'avoir une communauté de soutien à Gore avec une attitude positive à une époque où nos activités régulières sont sur pause. Merci à tous pour votre bienveillance! Merci spécialement aux bénévoles qui nous aident à faire des appels d'amitié auprès des personnes âgées de notre communauté. MERCI!



Céline
TREMBLAY
PHOTOGRAPHIE

BUDGET MUNICIPAL

Voici la présentation du Budget municipal 2022, tel qu'adopté par le conseil en décembre 2021.

REVENUS DE FONCTIONNEMENT	
Taxes foncières	2 580 145
Taxes- Quote-part MRC	410 221
Sécurité publique	474 493
Règlement 124 – Camion incendie	19 583
Règlement 223 - Williams	40 221
Règlement 191 - Écoprêt	10 198
Règlement 192 - Écoprêt FCM	13 954
Règlement 246- Pointe-aux Bleuets	3 150
Païement tenant lieu de taxes	3 600
Ordures, recyclage	382 815
Règlement 143-1 - Taxe spéciale - environnement	197 100
Dotatation spéciale de fonctionnement	26 265
Subventions voiries	225 000
Subventions diverses	183 027
Mutations immobilières	500 000
Autres revenus	506 331
TOTAL DES REVENUS DE FONCTIONNEMENT	5 576 103

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	
Administration	1 514 850
Sécurité publique	976 465
Transport	1 994 083
Hygiène du milieu	664 907
Aménagement, urbanisme et développement	277 895
Loisirs et culture	457 818
Frais de financement	176 294
Amortissement des immobilisations	-580 296
Remboursement de la dette	269 735
Transfert aux activités d'investissements	89 410
Affectation du surplus accumulé non affecté	-225 058
Affectation du fonds de croissance	-40 000
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	5 576 103

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENTS

REVENUS D'INVESTISSEMENT	
Transferts	560 618
Financement provenant du fonds de roulement	30 000
Autres financements long terme	287 000
Entente de partage	30 000
Fonds de parc	50 780
TOTAL DES REVENUS D'INVESTISSEMENT	958 398

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	
Chemins	411 698
Bâtiments	100 000
Parc et patinoire et sentiers	219 900
Équipement	56 210
Machinerie	250 000
Terrain	3 000
Propriétés destinées à la revente	7 000
Transfert des activités de fonctionnement	-89 410
TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	958 398

Par le présent budget le conseil autorise :

- Un budget de fonctionnement de 5 576 103 \$.
- Une affectation d'un montant de 225 058 \$ au surplus non affecté pour équilibrer le budget de fonctionnement ;
- Une affectation d'un montant de 40 000 \$ du fonds de croissance;
- Un budget d'immobilisation de 958 398 \$

Le taux de la taxe foncière générale pour l'année 2022 est établi à 0.60 \$ du 100 \$ d'évaluation. Une taxe de 0.0951 \$ du 100 \$ d'évaluation sera chargée pour assumer les frais de la MRC d'Argenteuil. Une tarification locale sera imposée aux propriétaires ayant bénéficié du programme Écoprêt conformément aux règlements d'emprunt 191 et 192, ainsi qu'une taxe locale pour la réfection du Chemin Williams (Règlement d'emprunt 223) et une taxe locale pour la rue Pointe-aux-bleuets (règl. 246).

La taxe pour la sécurité publique est établie à 0.11 \$ du 100 \$ d'évaluation. Une taxe de 0.0045 \$ du 100 \$ d'évaluation sera imposée pour le financement du camion incendie acheté en 2003. Donc, le taux total de taxation pour l'année 2022 sera de 0.809 \$ du 100 \$ d'évaluation, le tout perçu en conformité avec le rôle d'évaluation pour l'an 2022, tel que déposé par l'estimateur professionnel de la MRC à la fin 2021 au montant total de 431 389 400 \$.

La taxe pour les ordures ménagères et le recyclage sera de 235.00 \$ par résidence habitable. La taxe spéciale en matière de protection environnementale sera de 50,00 \$ par unité d'évaluation. Considérant le minimum de commerces situés dans la municipalité et le coût impliqué dans la préparation d'un autre rôle d'évaluation, une taxe d'affaires ne sera pas appliquée.

Le taux d'intérêt est fixé à 1.17 % par mois, soit 14 % par année et sera chargé à compter du trentième jour suivant la date d'émission du compte de taxe. Des frais de 5,00 \$ seront ajoutés à tout avis de rappel pour toute balance due de 10,00 \$ et plus, posté durant l'année et des frais d'administration de 25,00 \$ seront chargés pour tout chèque retourné pour insuffisance de fonds.

La rémunération des conseillers est majorée. Les rémunérations mensuelles pour 2022 seront les suivantes:

	Salaire mensuel	Allocation mensuelle
Maire	2 747.46\$	1 373.75\$
Conseiller	696.30\$	348.14\$

La rémunération des employés (es) municipaux non-syndiqués pour 2022 sera majorée de 5.1 % selon l'indice des prix à la consommation publié par Statistique Canada et l'ajustement d'échelon salarial sera appliqué selon les ententes et conventions en vigueur. La rémunération des employés syndiqués et celle des pompiers volontaires seront majorées selon les taux négociés dans les ententes et conventions en vigueur.



Calendrier 2022 des séances du conseil

- lundi 10 janvier 2022
- lundi 7 février 2022
- lundi 7 mars 2022
- lundi 4 avril 2022
- lundi 2 mai 2022
- lundi 6 juin 2022
- lundi 4 juillet 2022
- lundi 1er août 2022
- mardi 6 septembre 2022
- lundi 3 octobre 2022
- lundi 14 novembre 2022
- lundi 5 décembre 2022

* Veuillez prendre note que toutes les séances ordinaires du conseil débutent à 20 h.



SUSPENSION DES FRAIS D'ADHÉSION

Depuis le 1^{er} avril 2020, afin de soutenir notre communauté d'affaires dans cette série d'épreuves sans précédent, la Chambre de commerce et d'industrie d'Argenteuil a suspendu les frais d'adhésion afin que tous puissent avoir accès aux services et formations qu'offre la CCIA. Vous pouvez donc actuellement devenir membre sans aucun frais. Pour profiter de cette offre, rendez-vous sur la page Web de la CCIA : <https://cciargenteuil.ca/devenir-membre/>. Vous n'avez qu'un simple formulaire à remplir.



Chez soi,
en toute tranquillité
d'esprit

Pair
Une présence rassurante

Un service quotidien d'appels automatisés gratuit qui joint les aînés pour veiller à leur sécurité et leur bon état de santé. Une belle façon de conserver son autonomie tout en rassurant famille et amis.



Inscrivez-vous dès maintenant:
www.argenteuil.qc.ca/pair
450 562-2474

**ATTENTION : LE PASSEPORT VACCINAL EST REQUIS
POUR CETTE ACTIVITÉ.**

SOUPE DES AÎNÉS LUNDI 28 FÉVRIER 2022 – RSVP OBLIGATOIRE



Nous sommes heureux et soulagés de pouvoir rouvrir notre centre communautaire à certaines des activités régulières. C'est avec grand plaisir que nous reprenons notre fameuse soupe mensuelle alors que nous nous préparons pour l'hiver !

Il est obligatoire de réserver votre place en avance auprès de JODY : 450 562-2025. Dépêchez-vous, les places sont limitées ! Un don de 5\$ est suggéré pour votre participation.

On continue de se protéger!



Toussez dans
votre coude



Lavez
vos mains



Gardez vos
distances



Couvrez
votre visage
(si moins de 2 mètres)



Café Partage
d'Argenteuil

CAFÉ PARTAGE ARGENTEUIL : PANIER SANTÉ, ÉPICERIE ÉCONOMIQUE ET METS PRÉPARÉS

Saviez-vous que l'équipe du Café Partage d'Argenteuil, organisme communautaire de Lachute, prépare toutes les deux semaines des paniers de fruits et légumes à prix abordable (entre 12\$ et 22\$ approximativement)? Ces paniers sont livrés directement à Gore, au centre communautaire, les JEUDIS matins. Contactez-les pour connaître les prix (il y a trois grosseurs de paniers différentes) et les disponibilités pour la livraison.

Le Café Partage offre aussi un Service d'Épicerie économique et ambulante et aussi des repas préparés, qu'ils viennent livrer à Gore en même temps que les paniers de fruits et légumes. Si vous souhaitez consulter la liste de tous les produits offerts en épicerie – n'hésitez pas à contacter le Café Partage ou la municipalité directement.

Pour rejoindre le Café Partage d'Argenteuil :
450 562-0987.

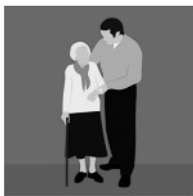
Le modèle du Café Partage est unique dans les Laurentides. Merci d'offrir cette alternative alimentaire à nos communautés !

Atelier-causerie pour les hommes proches aidants d'aînés de la région d'Argenteuil



CENTRE
D'ACTION
BÉNÉVOLE

d'Argenteuil



Nous débutons un groupe d'hommes afin de partager sur vos réalités et vos besoins !

Sujet : Se reconnaître comme proche aidant.
Mardi le 8 février 2022 à 10:30.

Via Zoom :

Si vous avez besoin d'aide pour vous connecter, nous pouvons vous aider. Animé par Francis Lavigreur, conseiller aux proches aidants d'aînés du Centre d'action bénévole d'Argenteuil.

Infos et inscriptions : 450 562-7447, poste 233.

UN GROUPE DE CITOYENS S'INVITE DANS LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE GORE

En effet, la Corporation citoyenne de Développement socioéconomique de Gore vient de voir le jour et compte, comme premier mandat, mettre sur pied un centre de services de proximité, dont un dépanneur.

La CCDS Gore souhaite que ce centre de services soit géré sous forme de coopérative permettant ainsi à tous les résidents de Gore d'avoir leurs mots à dire et tirer un avantage pécuniaire sous forme de ristourne en devenant membres de cette coopérative.

Nous avons préparé un mini sondage que nous vous invitons à compléter en ligne afin de connaître votre opinion sur ce projet et d'évaluer ses chances de succès. Un seul questionnaire par ménage est nécessaire. Le lien pour accéder au sondage est le :

<https://halte329.limesurvey.net/456335?lang=fr>

Vous pourrez nous suivre sur Facebook à l'adresse suivante : <https://www.facebook.com/groups/319741660080073>

Pour toute question relative au développement et à l'avancement du projet, vous pouvez le faire en nous faisant parvenir un courriel à : ccdsgore@gmail.com.



FEUX D'ARTIFICE

Pour obtenir un permis de feux d'artifice, vous devez vous adresser à notre service incendie et attendre d'avoir reçu l'autorisation pour faire votre feu d'artifices. Pour obtenir votre permis, vous devez appeler au **514 754-3473**.

Voici quelques conseils et consignes de sécurité pour l'utilisation de feux d'artifices :

- Les feux d'artifice à l'usage des consommateurs sont vendus par des marchands qui doivent se conformer à la Loi fédérale sur les explosifs et son Règlement.
- Il est interdit de vendre des pièces pyrotechniques à des personnes de moins de 18 ans.
- Assurez-vous d'acheter des pièces pyrotechniques autorisées au Canada. C'est inscrit sur l'étiquette.
- Ne transportez pas les pièces pyrotechniques dans vos poches.
- Placez-les dans une boîte ou un sac. En voiture, elles doivent être transportées dans le coffre.
- Ne fumez pas à proximité des pièces pyrotechniques.
- Éloignez les enfants. Ils ne doivent pas avoir accès aux pièces pyrotechniques
- Vous devez avoir un terrain de 30 mètres x 30 mètres, sans aucun bâtiment, clôture de bois, arbre et autre matière combustible et vous devez avoir l'autorisation du propriétaire du terrain.
- Il est interdit d'allumer et d'utiliser des feux d'artifice dans les rues, terrains de jeux et parcs municipaux.

MOTONEIGES : CE QUE DIT LA LOI

Nous avons reçu plusieurs questions et plaintes concernant la circulation des motoneiges. Les motoneiges sont régies par la Loi provinciale sur les véhicules hors-route. C'est la Sureté du Québec qui applique la réglementation provinciale sur les véhicules hors-route. (texte complet : <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/showdoc/cs/v-1.2>).

Sur le site de Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ), les principaux points reliés à la circulation des motoneiges guident les utilisateurs : <https://saaq.gouv.qc.ca/securite-routiere/moyens-deplacement/motoneige/ce-que-dit-la-loi/>

Limites de vitesse : La vitesse maximale permise en motoneige est de 70 km/h, sauf lorsque la signalisation indique une limite de vitesse supérieure ou inférieure. À moins de 30 mètres des résidences, la limite de vitesse est de 30 km/h, même si aucune signalisation ne l'indique.

Silencieux modifiés : Il est strictement interdit de modifier le silencieux d'une motoneige ou l'un des composants de ce silencieux.

Immatriculation : Il est obligatoire de faire immatriculer une motoneige, même si elle n'est utilisée que sur des sentiers désignés. La plaque d'immatriculation doit être fixée sur la motoneige.

Âge minimal pour conduire une motoneige : 16 ans

Permis de conduire : À partir du moment où vous devez traverser une route, une rue ou un quelconque chemin public, vous devez avoir un permis de conduire ou un permis probatoire valide de n'importe quelle classe, ou être titulaire d'un permis d'apprenti conducteur valide et respecter les conditions qui s'y rattachent.

Circulation sur les chemins publics

Il est interdit de circuler sur les chemins publics, sauf dans de rares exceptions prévues par la loi.

On peut traverser un chemin public ou y circuler seulement :

- si une signalisation routière permet de le faire ET
- si on a un permis de conduire ou un permis probatoire valide, ou si on a un permis d'apprenti conducteur valide et qu'on respecte les conditions qui y sont rattachées (être accompagné et ne pas transporter de passager).

Attention au bruit près d'une zone habitée ou sur un lac!
À l'approche d'une zone habitée, ralentissez et réduisez le bruit par respect pour vos voisins.



Coronavirus (COVID-19)

Pour protéger votre santé et la santé des autres

Vous avez des symptômes comme de la fièvre, de la toux ou des difficultés respiratoires?

Appelez au numéro sans frais 1 877 644-4545. Vous serez dirigé vers une infirmière d'Info-Santé 811.

L'infirmière d'Info-Santé détecte la possibilité d'une maladie à coronavirus COVID-19.

- Elle pourrait vous recommander de consulter dans un milieu de soins ou une clinique désignée.
- Elle vous dira comment y aller et quelles précautions prendre, par exemple :
 - éviter les transports en commun;
 - aviser la personne à l'accueil dès votre arrivée.
- Il est important de suivre toutes les recommandations et les précautions qui vous seront indiquées.

L'infirmière d'Info-Santé ne soupçonne pas une maladie à coronavirus COVID-19.

- Suivez l'évolution des symptômes.
- Prenez les mesures de prévention des infections, dont les mesures d'hygiène.

Sur place :

- Des mesures de précaution seront appliquées pour limiter la propagation des infections.
- Des examens et des tests seront effectués pour déterminer l'infection que vous avez contractée.
- Les soins vous seront prodigués en fonction de votre état de santé.
- Des consignes pourraient vous être remises s'il vous est demandé de vous isoler à la maison. Suivez attentivement ces consignes.

Pour plus d'informations :

Quebec.ca/coronavirus

En tout temps, appliquez les mesures d'hygiène et de prévention pour éviter la propagation des infections :

- lavez-vous les mains souvent ;
- toussiez ou éternuez dans votre coude plutôt que dans vos mains ;
- nettoyez votre environnement ;
- évitez de rendre visite aux personnes dans les hôpitaux ou les centres d'hébergement de soins de longue durée dans les 14 jours suivant le retour d'un pays étranger ou si vous êtes malade ;
- évitez le contact direct pour les salutations, comme les poignées de main, et privilégiez l'usage de pratiques alternatives.

DU PLAISIR POUR TOUTE LA FAMILLE!

Inscrivez une équipe de 2 pers. aux jeux de bûcherons
au WWW.CANTONDEGORE.QC.CA

JEUX DE BÛCHERONS
\$10
par équipe!

CARNAVAL D'HIVER CANTON DE GORE



le 26 février - 10 h

NOURITURE | BOISSONS | BALLON BALAI | JEUX CARNAVAL | FEU |
FATBIKES | MINI FERME | PROMENADE EN TRAÎNEAU | JEUX DE
BÛCHERONS | PRIX | ATELIER DANSE FESTIVE (2 STEP et VALSE) AVEC
MUSIQUE TRAD EN DIRECT | CHASSE AUX TRÉSORS |
| TIRE D'ÉRABLE | ET PLUS...! |



Apportez de la monnaie pour la nourriture et
les boissons :)



Pour vous inscrire au concours de bucherons – allez à la section Événements sur notre site Web :
www.cantondegore.qc.ca/fr/s-etablir-a-gore/evenements et cliquez sur Carnaval d'hiver.
Toutes les instructions d'inscription s'y trouvent.

UN JEUNE DE GORE SOLLICITE VOTRE CONTRIBUTION !

Concert de violoncelle

Levée de fonds

Étudiant en 5^e secondaire, j'habite Gore depuis 8 ans et j'étudie le violoncelle depuis 10 ans. Je débute une campagne de financement pour l'achat d'un violoncelle adapté à un niveau plus avancé pour étudier au Cégep Lionel-Groulx en musique.

Évènements

Invitation: *Concert de violoncelle classique*

Endroit: Virtuel, dans le confort de votre domicile

Dates: Dimanche le 19 février à 19h00
Samedi le 20 février à 15h00
Dimanche le 5 mars à 16h00

Dons: À votre discrétion (sur GoFundMe ou PayPal)

Marche à suivre:

1. Faites un don avec GoFundMe (m'écrire un courriel pour recevoir le lien) ou avec PayPal (mael.nelson1@gmail.com)
2. Écrivez-moi la date de votre choix (mael.nelson1@gmail.com)
3. Recevez le lien pour le concert virtuel

Pour info, Maël ou Anamé: 450-710-0688 (PAS de textos)



ENVIRONNEMENT

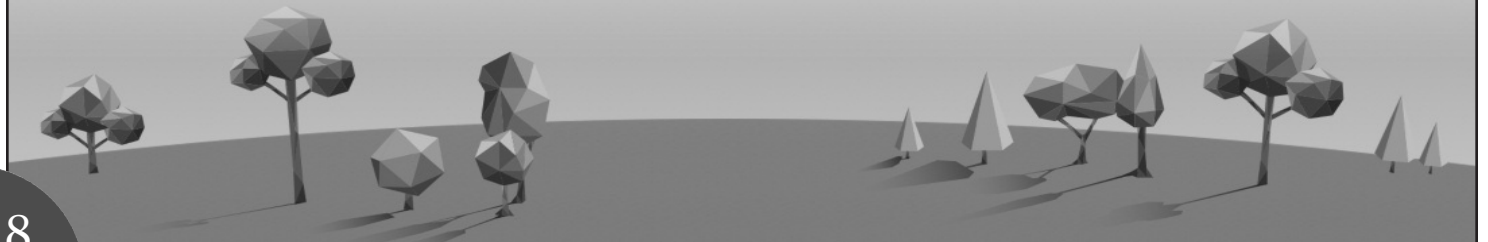
DES BONNES RÉOLUTIONS

On nous parle de décroissance depuis quelques années, ce concept qui veut que la société réduise sa consommation de manière significative. À chaque année, le jour du dépassement mondial est de plus en plus tôt. Il s'agit du jour où l'humanité a utilisé la totalité des ressources naturelles produites par la terre en un an. En 1970, les humains ont utilisé l'équivalent d'une planète terre dans une année, mais, en 2021, le jour du dépassement a été atteint en Juillet (consommation de 1,7 planète terre). Pour évaluer votre propre consommation, vous pouvez aller faire le test sur www.footprintcalculator.org. Nous pouvons faire notre petit bout de chemin en prenant des bonnes résolutions pour la nouvelle année. Voici quelques idées et défis à ajouter à votre liste pour 2022 :

- Avant d'acheter, vérifiez s'il est possible d'emprunter, de louer ou de choisir un produit usagé à la place;
- Avant de jeter quelque chose, essayez de le réparer, de le valoriser (vieux t-shirts en linges à vaisselle) ou de faire un don à quelqu'un qui pourrait en avoir besoin;

- Évitez le gaspillage alimentaire en achetant moins mais mieux et en redonnant une seconde vie aux fruits et légumes devenus moins jolis;
- Privilégiez le co-voiturage, les déplacements locaux et l'utilisation du transport en commun lorsque possible. Il est aussi réalisable de compenser ses émissions de gaz à effet de serre selon le mode de transport utilisé (1 vol d'avion = 1 Tonne de CO² = environ 20\$ de compensation) ;
- Évitez les emballages de plastiques non-recyclables et favorisez les matières compostables, recyclables ou réutilisables. Les magasins offrant des produits en vrac sont de plus en plus populaires et faciles à trouver et de plus en plus de contenants sont maintenant consignés;
- Essayez de réduire au maximum vos déchets ultimes en privilégiant le recyclage et le compost;
- Choisissez de consommer des produits locaux et encouragez des commerçants de la région. Lorsque nos produits parcourent des distances plus courtes, moins de gaz à effet de serre sont donc produits.

N'oubliez pas, le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas !



SUIVEZ-NOUS SUR LE WEB

Vous souhaitez recevoir le Gore Express par courriel et de l'information sur les activités municipales : inscrivez-vous à notre liste d'envoi en écrivant à info@cantondegore.qc.ca.

Découvrir Gore

Conseil municipal

Services municipaux



S'établir à Gore

Publications

Nous rejoindre

EN



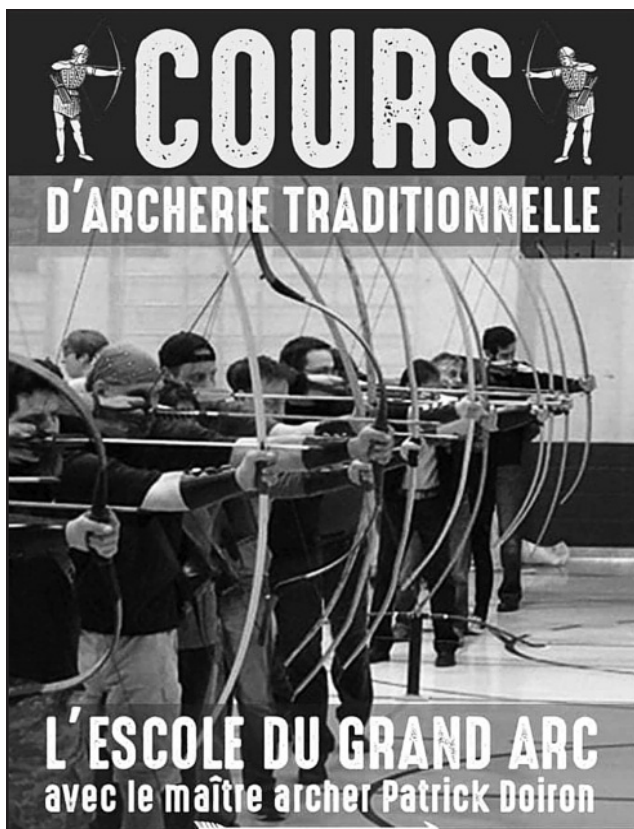
Suivez nous sur le WEB pour toute l'info à jour : www.cantondegore.qc.ca et sur Facebook.

CALENDRIER MENSUEL

FÉVRIER 2022

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3  Recyclage	4	5
6	7  Conseil municipal – 20 h	8	9	10  Ordures + gros déchets	11	12
13	14	15	16	17  Recyclage	18	19
20	21	22	23	24  Ordures	25	26
27	28					

ATTENTION : L'HORAIRE DE LA COLLECTE DES DÉCHETS ET DU RECYCLAGE EST SUJET À CHANGEMENT : VÉRIFIEZ BIEN LE SITE WEB DE LA MUNICIPALITÉ POUR ÊTRE À L'AFFÛT DES CHANGEMENTS.



COURS
D'ARCHERIE TRADITIONNELLE

L'ESCOLE DU GRAND ARC
avec le maître archer Patrick Doiron

COURS D'ARCHERIE TRADITIONNELLE AU GRAND ARC ANGLAIS (LONGBOW)

*Un sport aisé, passionnant et accessible
aux familles.*

Lieu : St-Colomban, École de la Volière - Début des
cours le 4 février - Niveau débutant à 19h. Niveau
avancé à 20h

Pour acquérir les notions de base d'archerie ou pour
vous perfectionner avec des techniques avancées
(chasse, tir à l'arc à cheval, compétitions... etc.)
À l'Escole du Grand Arc, tout est mis de l'avant pour
que votre passage soit une expérience riche et
valorisante : des professeurs qualifiés, un enseigne-
ment personnalisé, un environnement sécuritaire,
de l'équipement sur mesure à votre portée... Et plus
encore!

Patrick Doiron **450 592-0660**.

PUBLICITÉ

Excavation Kiroule

Déneigement personnalisé

- Nivellement, terrassement et plantation
- Sentiers forestiers, nettoyage de boisés
- Déchiquettage de branches

Paul Majeau • Tél.: 514 943-2547
autokiroule@hotmail.com





GARDERIE CANINE

(450) 275-2216

sur rendez-vous



lanichechampetre@gmail.com



La Niche Champêtre

www.lanichechampetre.com



TOILETTAGE CANIN

(450) 516-3454

sur rendez-vous



gagnestephanie606@gmail.com



SG Toilettage



toilettage_sg

PARENTEAU & FILLE.S

COURTAGE COMMERCIAL ET RÉSIDENTIEL

MONTREAL

TOWNSHIP OF GORE

MORIN HEIGHTS

ENVIE D'UN NOUVEAU PROJET ?

| PROFITEZ DE 35 ANS D'EXPÉRIENCE |



JACINTHE PARENTEAU COURTIER IMMOBILIER
RÉSIDENTIEL COMMERCIAL, BA

PAUL PARENTEAU COURTIER IMMOBILIER AGRÉÉ
RÉSIDENTIEL COMMERCIAL, BA

ESTIMATION  GRATUITE
UN SIMPLE APPEL SUFFIT

1 888-777-8556 | 514-968-9961

RE/MAX
— ÉLITE —



Le Groupe Giroux

Terrassement • Excavation • Déneigement



R.B.Q. 5788-2839-01

☎ 514-894-1100 @ charles.giroux@hotmail.com



Services

- | | |
|--------------|---|
| -Excavation | -Installation septique |
| -Nivellement | -Aménagement paysager |
| -Plantation | -Transport en vrac
(Terre, Gravier, Sable, Etc.) |

Etienne Saulnier ARBORICULTEUR

Votre service
professionnel local!

(438) 821-9199

SERVICES D'ARBORICULTURE

ABATTAGE

ÉLAGAGE

HAUBANAGE

DÉBOISEMENT

DÉCHIQUETAGE

PLANTATION

FERTILISATION

MINI-EXCAVATRICE

ASSURANCE RESPONSABILITÉ

SERVICES QUALIFIÉS, HONNÊTES ET EFFICACES

Les Contacts de Lori
Lori's Links

APPELEZ LES CONTACTS DE LORI AU 450 224-7472
(Références gratuites)

Courriel : lori.leonard@sympatico.ca
web: www.lorislinks.com

Nous vous orientons vers le bon fournisseur et le bon prix.

Besoin d'aide pour un travail particulier?

- Bricoleurs, tapis/ nettoyage de canapé
- Coupe d'arbres, aménagement paysager
- Électricien, plombier
- Foyers, cheminées
- Gouttières
- Nettoyage de vitres
- Peinture
- Réparation de quais/nouveaux
- Spécialiste HVAC (thermopompes, AC, chaleur)

N'importe qui, n'importe quoi...

Si vous recherchez, tout comme moi, un regroupement de lecteurs axés sur la prospérité, l'entraide d'équipe et l'abondance, qui voudraient par la suite, emmener cette enseignement et d'en faire une carrière sur le net? J'ai longtemps recherché pour un tel regroupement et, ma recherche fut vaine. J'ai donc finalement décidé d'en former un pour nous-même. Être bilingue serait un atout! Pour toutes informations et, sur les prérequis, communiquez avec moi, Yves au 514-998-1738.

"Vous pouvez avoir tout ce que vous voulez dans la vie si vous aidez assez de gens à obtenir ce qu'ils veulent."

-Zig Ziglar



PETIT MOTEUR LACHUTE

Réparation / Entretien / Vente / Formation



450.562.3434 | petitmoteurlachute.com

lachutepml@hotmail.com

64, rue Principale, Lachute (QC) J8H 3A8



Gestion Conseil HORTI-VERT inc.

Canton de Gore, Qc

«Notre but : La naturalisation des aménagements modernes»

**40 ans
d'expérience**

Aménagement paysager

Conception
d'aménagement paysager

Réorganisation d'aménagement
paysager existant

Travaux de pierre taillées,
bois et plus

Entretien paysager

Coupe de pelouse
Entretien de plates-bandes
Nettoyage de terrain

«On s'occupe de votre propriété,
vous n'avez qu'à l'apprécier!»

*Nous déneigeons aussi vos marches,
trottoirs et balcons en hiver.

(514) 497-3845 (514) 402-5772 (514) 515-8701
Une photo vaut mille mots → www.horti-vert.com